

Les cadres SNCF pétitionnent... pour réduire le coût du travail

LE MONDE ECONOMIE | 03.06.2016 à 15h54 • Mis à jour le 03.06.2016 à 15h55 | Par [Philippe Jacqué](#)

A la SNCF, c'est la dernière ligne droite. Dans le bras de fer auquel se livrent la direction et les syndicats de l'entreprise publique sur le futur accord social, de nouveaux acteurs ont décidé de se faire entendre. Restés longtemps silencieux, les cadres du géant ferroviaire ont lancé, mardi 31 mai, une pétition en ligne sur le site Change.org, où avait été publié le texte de la militante féministe Caroline De Haas, « Loi travail : non, merci ! », qui a recueilli plus de 1,3 million de signataires. « L'appel de cheminots SNCF au gouvernement » est loin de connaître pour l'instant le même engouement. Jeudi soir, 1 617 personnes l'avaient signé...

La démarche est néanmoins inédite. Sans surprise, elle reprend en grande partie la vision de la direction du groupe public ferroviaire. Pour ses auteurs, il est temps de préparer sérieusement la SNCF à l'arrivée de concurrents, prévue à la fin de la décennie. Aujourd'hui, pour ces cadres, la SNCF n'est pas encore « prête à la concurrence ».

« En Europe, nous sommes un des derniers monopoles ferroviaires publics. Tous nos voisins ont réformé en profondeur leurs systèmes ferroviaires pour transformer leurs opérateurs historiques en entreprises efficaces sur un marché concurrentiel : la Grande-Bretagne en 1990, l'Allemagne en 1993, l'Italie en 2000, l'Espagne en 2005, est-il écrit dans cette pétition. Dans chacun de ces pays, l'Etat a repris plusieurs dizaines de milliards d'euros de dette ferroviaire en reconnaissant que c'était de la dette publique. Dans chacun de ces pays, l'organisation du travail a été revue. En France, non. »

Gagner le soutien de la CFDT et de l'UNSA

Samedi 28 mai, pour gagner le soutien de la CFDT et de l'UNSA à la réforme du cadre social, et les sortir de la contestation – ce qui a fonctionné lundi pour la première et jeudi pour la seconde –, le gouvernement a promis un statu quo social. « Cette décision est une victoire à court terme pour les cheminots, mais elle nous condamne à des difficultés à venir », estiment les cadres pétitionnaires. Au gouvernement, on argue que la direction de l'entreprise n'a pas assez travaillé sur d'autres axes d'amélioration des coûts, comme la polyvalence des cheminots...

En attendant, la SNCF connaît une dérive annuelle de 3 % de ses coûts, qui n'est pas prête de s'interrompre. « Parmi ces coûts, plus de 60 % sont constitués de masse salariale. Nous ne pourrions pas produire moins cher si nous ne réduisons pas nos coûts du travail. Or, si nous n'améliorons pas notre efficacité, alors nous devons réduire nos effectifs et entrer dans une spirale infernale... », s'inquiètent les cadres.

« Cette histoire, d'autres entreprises, comme la SNCM dernièrement [qui a déposé son bilan fin 2014], l'ont vécue, rappellent-ils. Nous ne voulons pas connaître la même. Nous voulons demeurer un des leaders du transport ferroviaire dans le monde, au sein d'un groupe qui s'appuie sur toutes les mobilités collectives. »